



Bulletin Municipal d'Informations

JANVIER 2024



Après une consultation auprès de la population durant l'été 2023, le nom de **la Récré** a été attribué à la salle associative.

C'est en présence des Conseillers Départementaux de notre canton de Bully-les-Mines: François LEMAIRE et Anouck BRETON que Monsieur le Maire a dévoilé le nom de la salle et de son origine .

Ce nom évoque l'ancienne fonction du bâtiment. En 1960, il a été édifié pour accueillir les enfants du village.

Devenu école maternelle pour les enfants de Servins et de Gouy, c'est en 2005 que tous les écoliers ont été regroupés au RPI « Les Quatre Vents » de Servins.

Après des travaux de réhabilitation, ce lieu rassemble les manifestations associatives, et des événements familiaux. Cette reconversion a pu s'effectuer grâce à un emprunt mais aussi à des subventions . Les locations ont permis d' alléger son remboursement, la dernière échéance de la salle associative s'est terminée en octobre 2023.

La petite salle devient **la Salle des Meuniers** en souvenir du moulin situé à la sortie du village, chemin du moulin. Une jolie aquarelle figure sur l'un des murs de cette salle où se réunissent les joueurs de cartes.

Pour information, l'emprunt de la micro crèche (ancien logement de fonction de l'instituteur) se soldera fin 2026. Les loyers perçus ont couvert son remboursement.

Compte-rendu de la réunion du 12 octobre 2023

Le conseil municipal approuve par délibération:

◆ **Une correction d'erreurs comptables sur les exercices précédents**

En 2022 la CALL a versé une subvention d'investissement émise au 74121. S'agissant d'une erreur sur un exercice clos, et afin de régulariser l'imputation de la dite subvention, la délibération autorise le comptable public à procéder aux corrections d'erreurs comptables commises sur des exercices antérieurs.

◆ **Adoption du référentiel M 57**

Le budget de la commune était régi par l'instruction budgétaire et comptable M14. Un nouveau référentiel M 57 sera appliqué au premier janvier 2024

◆ **Le transfert de l'AFR à Estrée-Cauchy**

◆ **Ouverture d'un poste d'agent recenseur de la population**

Le recensement de la population se tiendra du **18 Janvier au 17 Février 2024**. Il permet d'établir la population officielle de la commune et les caractéristiques des logements et des habitants.

Les chiffres issus de ce recensement permettent de définir les besoins de la population.

Un agent recenseur doit être recruté et formé pour collecter les renseignements.

Un appel à candidature sera distribué dans le village.

◆ **Adhésion au service de médecine de Prévention et Santé au travail du Centre de Gestion.**

Les autorités territoriales sont chargées de veiller à la sécurité et à la protection de la santé des agents placés sous leur autorité. Pour faire face à ces obligations, les employeurs publics peuvent faire appel à l'assistance des centres de gestion qui mettent à la disposition des collectivités territoriales des services de médecine préventive.

La convention, d'une durée d'un an à compter du **01/01/2024** est renouvelable deux fois par tacite reconduction pour une durée totale de 3 ans.

◆ **Approbation du transfert de la compétence "Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux" à la CALL**

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin a décidé la prise de compétence relative à l'animation et la concertation dans les domaines de la prévention du risque inondation ainsi que la gestion et la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

◆ **Reprise d'une concession au cimetière communal**

Un couple a acheté une concession de terrain et veut rétrocéder cette concession à la commune.

Une indemnisation sera calculée pour la rétrocession.

DIVERS

* **Choix du nom de la salle associative.**

Une soixantaine de bulletins a été recueillie. Une légère majorité désigne "**la Récré**" comme nom de la salle. La proposition de nommer la petite salle: "**la Salle des Meuniers**" a été retenue.

* **Aire de jeux**

Diverses propositions d'aménagement du terrain communal rue du Haut Chemin ont été présentées.

* **Plusieurs devis sont à l'étude:**

- la reliure des derniers registres d'Etat-Civil
- le remplacement des panneaux d'entrée du village
- quel colis de Noël pour les Séniors ?
- l'électrification de la cloche de l'église
- l'éclairage public. Des économies ont été enregistrées depuis le passage en LED. De nouveaux horaires ont été définis ; l'éclairage sera interrompu de minuit à 5 h du matin.

Compte-rendu de la réunion du 7 décembre 2023

Le conseil municipal approuve par délibération:

♦ **La désignation des délégués au SIVOM de la Communauté du Bruyaisis**

Suite à l'adhésion au SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples) le 9 juin 2023, il est nécessaire de procéder à la designation de délégués qui siègeront au sein du SIVOM de la Communauté du Bruyaisis.

- Titulaires: Laurent DELIERS et Bérangère LAFORCE
- Suppléants: Frédéric COQUET et Louis-Jacques DEBEUSSCHER

♦ **Agrandissement de la Salle Associative**

Les devis d'estimation sont:

- Construction du bâtiment: 64.568.33€ HT
- Honoraires pour la coordination sécurité du chantier: 2.000€ HT
- Honoraires architecte: 1.500€ HT

La dépense sera intégrée au budget primitif . Diverses subventions sont sollicitées pour amoindrir le coût total.

♦ **Prime de fin d'année accordée au personnel de la commune**

Elle sera versée aux agents communaux à savoir: Dylan CARDON et Marie-Laure SEVIN pour la période du 1er Janvier au 31 décembre 2023.

DIVERS

* **Analyse des devis d'électrification de la cloche de l'église**

Deux devis ont été présentés.

- Electrification de la cloche en fausse volée.

Un marteau électrique permet de frapper sur une cloche qui est à l'arrêt.

- Remplacement du beffroi avec l'électrification de la cloche et sécurisation de l'accès

Le beffroi est la charpente (généralement en bois de chêne) qui repose à l'intérieur de la chambre du clocher et qui supporte la cloche.

La première solution a été retenue mais de nouveaux devis sont demandés pour tenter de diminuer le coût.

* **Aire de jeux**

Diverses propositions d'aménagement du terrain communal rue du Haut Chemin ont été présentées. Un devis a été présenté au conseil. Il s'agit de déterminer quels jeux et leur coût.

* **Contrôle de sécurité de la salle associative et de la micro-crèche**

Pour accueillir du public , il est obligatoire de procéder à la vérification des points de contrôle de sécurité : (extincteurs, défibrillateurs...) et d'envisager un contrat d'entretien . Des devis ont été présentés.

- * Les colis de fin d'année seront distribués aux plus de 65 ans le Samedi 16 décembre
- * A la réunion du conseil des écoles du RPI , problème d'effectif pour la rentrée 2024.
- * La cérémonie des voeux du Maire aura lieu le 21 Janvier 2024 à 11h Ce sera l'occasion d'inaugurer le nom de la salle associative: la Récré ainsi que la Salle des Meuniers: nom donné à la petite salle.

Collecte des déchets

Depuis le début de l'année 2024, il n'y a plus de déchèterie itinérante sur la place du village.

Un nouveau centre s'est installé à **SOUCHEZ route de Carency**: ouverture prévue en janvier 2024.

Les horaires et jours d'ouverture figurent sur le calendrier déposé dans votre boîte aux lettres. Vous pouvez aussi venir le chercher en mairie.

**Pour tout renseignement: mesdechets.agglo-lenslievin.fr
0 800 596 000**

Evolution du service de collecte des végétaux

Le ramassage ne sera plus hebdomadaire mais tous les quinze jours, le mercredi à partir de 13 h du 15 avril au 11 octobre 2024.

Les dates de collecte figurent sur le calendrier.

Les déchets organiques (épluchures...) ne doivent plus être jetés dans le bac des ordures ménagères.

Vous pouvez bénéficier d'un composteur en contactant le site de l'agglo.

Evolution du réseau TADAO

ALLOBUS 7 ALLERS-RETOURS par jour
Entre Gouy-Servins et les communes d'Angres, de Liévin
et désormais aussi de Souchez

RESERVATION OBLIGATOIRE

Vous pouvez réserver votre ligne jusqu'à 2 h avant le départ soit:

- par **téléphone au 0.800.800.964**, un conseiller s'occupe de tout
- sur **tadao.fr** dans la rubrique « Services à la demande » ou sur l'appli **MyMobi**

Divers abonnements vous sont proposés (BUS +TER), ils s'adressent aux jeunes de moins de 26 ans, seniors de + 65 ans, aux demandeurs d'emploi et de bénéficiaires CMI invalidité mais aussi à tout public.

PIMMS: Point Information Médiation Multi Services

Ce service est présent sur la place du village
le 3ème mercredi de chaque mois de 9 h à 11h

Le PIMMS a pour but de favoriser l'accès aux services publics et d'améliorer votre vie au quotidien.

Des médiateurs professionnels assurent un accueil et un accompagnement adaptés à vos besoins et vous reçoivent sans rendez-vous.



ETAT –CIVIL 2023

NAISSANCES: **Romy BIMBAUD** le 25 mars
Fille d'Alexandre BIMBAUD et de Charlotte BAILLY
Flavien RADOLA le 28 décembre
Fils de Nathan RADOLA et de Margaux BROUTIN

MARIAGE: **Félix MORIN** et **Agnès DEMAN** le 10 juin

DECES: le 20 janvier :Anneliese HAPIOT née WALTER
le 30 septembre :Raymonde EGO née BEAUFILS
le 16 octobre :Sophie MERCIER née SZCZYGIEL
le 22 décembre : Michel CATEZ
le 27 décembre : Gabrielle TALANDIER née BIALASIK

Notre village mérite la propreté

Qu'il est agréable de se promener dans notre village! Mais quelle déception lorsqu'il faut contourner les déjections canines en plein milieu du trottoir ou sur la place.
Selon le code de l'environnement, les crottes de chien sont des nuisances classées au même rang que les déchets, les ordures... et certaines communes n'hésitent pas à verbaliser cette incivilité.
La municipalité envisage de mettre à la disposition des maîtres un distributeur de sacs en papier biodégradable, malheureusement l'animal ne peut l'utiliser sans l'intervention de son maître!

LA PROPETE CANINE = UN ACTE CITOYEN

Calendrier 2024

3 mars	Repas des Séniors. Comité des Fêtes
16 mars	Carnaval des enfants . Comité des Fêtes Couscous. Gohelle en Balade
1er avril	Chasse aux œufs . Comité des Fêtes
12 mai	Ducasse du village. Municipalité et Comité des Fêtes
15 juin	Fête de la Musique. Comité des Fêtes
12 octobre	Fête de la bière. Comité des Fêtes
31 octobre	Halloween. Gohelle en Balade
15 novembre	Beaujolais Nouveau. Gohelle en Balade
14 décembre	Noël du Comité des Fêtes



Journées du patrimoine 16-17 septembre



Les Amis de ST Roch ont accueilli les visiteurs à l'église pour leur faire découvrir le patrimoine religieux et retracer le passé de cet édifice .
Christine et Jean-Marc THULLIER ont fait découvrir les lieux-dits du village au cours d'une balade.
Très enrichissant, selon les participants !
Merci à tous d'avoir consacré du temps à la découverte de notre patrimoine.

Fête de la bière 14 octobre



Tartiflette, tarte au sucre ont été dégustées par une centaine de convives .
Au bar, les membres du Comité prêts à servir quelques variétés de bières qu'ont pu apprécier les connaisseurs.





Concert du 22 octobre



Les Amis de St Roch avait convié l'école de musique d'Ablain .
Les musiciens, sous la houlette de Pascal Duquesnoy, nous ont interprété des musiques de film de Walt Disney, exemples le Roi Lion, les Advengers....

La chorale dirigée par Amandine Guillaume a choisi de nous chanter des airs connus tels que le Sud de Nino Ferrer, dans les yeux d'Emilie de Joe Dassin succès repris à la coupe du monde de rugby...Chacun a pu fredonner tous ces succès.



La boom d'Halloween est devenue un rendez-vous incontournable pour les petits monstres et sorcières des alentours.
Les membres de l'association: Gohelle en Balade se sont démenés pour les régaler de crêpes, friandises...

Commémoration du 11 novembre



« Le 11 novembre 2023, cela fait cent-cinq ans déjà que, dans la clairière de Rethondes, le maréchal Foch a apposé sa signature sur la convention d'armistice. »
Début du discours de Sébastien Le Cornu ministre des Armées



Le Beaujolais Nouveau a été fêté par Gohelle en Balade le 17 novembre. L'orchestre Gazoline a chauffé la salle et certaines nous ont révélé des talents de choristes!





Colis des Séniors 17 décembre

Comme chaque année, à l'approche de Noël, la municipalité a gâté les plus de 65 ans: une boîte de gâteaux par personne ainsi qu'une petite terrine de foie gras, de quelques chocolats et une bouteille de champagne en plus pour chaque couple atteignant à deux, l'âge requis.



Goûter des Anciens

Chaque mardi après-midi les amateurs de cartes se retrouvent pour disputer moult parties

Le 19 décembre, c'était l'occasion de fêter Noël ensemble.

Dégustation de desserts, pétillant ou autre boisson, cadeaux distribués à chacun ...

Un rituel avant Noël. Après ces préliminaires, le jeu a repris le dessus!



Le complexe sportif « L Park » à Liévin a accueilli les plus grands pour se défouler en faisant du trampo-jump et s'éclater dans les structures gonflables !

Les plus petits ont écouté des contes, chanté des comptines de Noël en s'accompagnant de divers instruments. Merci aux animatrices Céline et Christine.

Un copieux goûter a été servi en compagnie du Père Noël.

Concert du 17 décembre



Le chœur de l'Estracelles de Beuvry a interprété des chants contemporains puis des chants de Noël avec un interlude de violoncelle proposé par le chef de chœur: Damien LOT violoncelliste professionnel. Le tout suivi d'un verre de l'amitié. L'église était encore pleine et l'association des Amis de St Roch espère autant de succès pour le **concert le 10 février**



Hommage à Michel CATEZ

Le 28 décembre, les Anciens Combattants d'Algérie ont rendu hommage à Michel CATEZ décédé le 22 décembre.

Lors de son discours des vœux, Monsieur le Maire a rappelé l'engagement de Michel : 30 ans au conseil municipal, son investissement au sein des associations et notamment au Comité des Fêtes membre actif depuis sa création. Qui ne se souvient pas de Michel au montage des chapiteaux, au barbecue de la ducasse et autres manifestations...

Il fréquentait assidument le club des joueurs de cartes qu'il régala de terrines de sa confection.

Les vœux du Maire



Ce dimanche 21 janvier, la météo s'est montrée plus clément pour permettre aux habitants du village et aux différentes personnalités d'assister à cette traditionnelle cérémonie.

Monsieur le Maire a présenté ses vœux à l'assistance et a souligné l'importance de l'engagement des bénévoles qui contribuent à une vie associative très dense.

Après avoir évoqué les tensions internationales et les catastrophes naturelles qui ont touché notre département, l'édile a recensé les quelques travaux de l'année 2023. Le réseau de communication a été victime de pannes liées aux vol de câbles en cuivre, impactant de nombreux usagers de la commune. Le passage à la fibre devrait solutionner ce problème.

Des travaux coûteux sont inscrits sur plusieurs années budgétaires pour la réfection de la voirie communale (routes, bordures et trottoirs).

2024 est aussi l'année du recensement, mission confiée à Véronique DAVID.

Monsieur le Maire a présenté les nouveaux habitants:

- Lucie GUILBERT et Maxence WILLENMS : 1, rue Happe Garbe
- Tony SOUVILLE : 14 bis, chemin de Bouvigny
- Nathalie et Dominique GIELINSKI : 9, rue du Haut Chemin

Un pot de l'amitié a clôturé cette rencontre conviviale .

Solidarité au village

Après l'incendie de notre maison et face à cet énorme élan de solidarité des habitants de Gouy et des environs, au précieux soutien d'Alain Lherbier dès les premiers instants et toujours aujourd'hui, et à l'intervention de cette dame inconnue qui a prévenu les pompiers permettant ainsi d'éviter le pire, nous souhaitons profiter de cette petite gazette pour vous remercier tous profondément.

Cécile et Frédéric MASIL